

POUR SAUVER LA DIVERSITE DE LEUR MODELE UNIQUE AU MONDE LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT SUR TOUS LES FRONTS POUR FOURNIR DES VOLAILLES FRANÇAISES AUX CONSOMMATEURS

- *Les Français confirment leur goût pour les volailles : le marché à +1,9 % en volume en 2021*
- *Mais les importations rebondissent : 45% des poulets consommés importés*
- *12 propositions aux candidats à la Présidentielle pour lutter contre ces importations et renforcer la souveraineté alimentaire du pays*
- *Des actions d'information pour éclairer le choix des consommateurs*

Après une année 2020 marquée par les confinements à domicile et les restrictions dans les établissements de restauration, le marché de la volaille en France renoue avec son schéma de croissance pré-covid. En 2021, la **consommation globale de volaille en France** est ainsi en hausse de **+1,9 %** vs 2020, représentant **1,92 million de tonnes** de viande de volaille vendue sur l'année pour la consommation à domicile et hors domicile.

Une bonne nouvelle assombrie par la **conjonction de difficultés** auxquelles sont confrontées les professionnels de la filière : hausse record des **coûts de production**, nouvel épisode d'**influenza aviaire** et rebond des **importations**. En effet, si les importations avaient marqué le pas en 2020 avec 40 % des poulets consommés importés, elles ont repris en 2021. L'an passé, 45 % des poulets consommés en France sont venus de l'étranger.

Le modèle français des élevages de volailles fragilisé

La filière française des volailles de chair est désormais en danger et **son modèle à la fois exemplaire et unique au monde** est fragilisé. L'enjeu est aujourd'hui de sauvegarder la diversité qui fait sa singularité : **diversité des espèces élevées** (poulets, dindes, pintades, canards, pigeons, cailles) et **diversité des modes de production** (standard, certifié, Label Rouge, Bio).

Appel à la mobilisation générale et propositions aux candidats

Pour lutter contre le phénomène des importations à bas coût, ne répondant pas aux mêmes exigences que les volailles produites en France, l'Interprofession française des volailles de chair a lancé cet automne un **manifeste**, appelant **chaque acteur de la société** à agir à son niveau pour **favoriser la consommation et la production de volailles françaises**.

Aujourd'hui, à moins de 50 jours de l'élection présidentielle, ANVOL a décidé d'aller plus loin en **interpellant directement les candidats**. Elle a défini **12 mesures** à prendre pour accompagner cette filière, inscrite au cœur de la vitalité des territoires et source d'activités en France : elle représente 100 000 emplois, dont 34 000 dans les élevages.

Il s'agit pour la filière de s'assurer du **soutien des futurs responsables politiques** dans l'objectif de réussir à proposer des **volailles françaises aux Français**, notamment en rénovant et en implantant les poulaillers nécessaires aux différents besoins du marché.



Transparence et pédagogie auprès du grand public

En parallèle, la filière poursuit ses actions pour proposer une offre française en adéquation avec la demande du marché et éclairer au mieux le choix des consommateurs. Elle a notamment obtenu **l'obligation d'étiquetage** de la volaille en restauration hors domicile, responsable d'une large part des importations. Jusqu'à 80 % des approvisionnements en poulets du secteur viennent de l'étranger. Dès le **1^{er} mars**, tous les établissements (restaurants scolaires, d'entreprises, commerciaux...) devront ainsi identifier l'origine de leurs viandes de volailles fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées. Pour que le consommateur bénéficie d'une totale transparence, la filière demande l'extension de cette obligation à toutes les volailles servies, y compris transformées et élaborées.

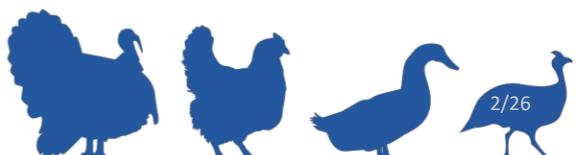
L'Interprofession invite d'ailleurs les consommateurs à se renseigner sur l'origine des volailles, que ce soit en restauration ou en magasin, où le **logo « Volailles Françaises »** figure en rayon sur plus de 7 volailles proposées sur 10.

De plus, pour les informer au mieux de la **réalité de la filière** et de la passion qui anime les femmes et les hommes qui travaillent au quotidien à leur proposer les meilleures volailles, l'Interprofession mise sur **la transparence et la pédagogie**. Elle a ainsi lancé des actions spécifiques auprès du **grand public**. Elle vient en particulier de mettre en ligne un **nouveau blog** pour répondre aux questions des consommateurs sur la filière, ses produits, ses pratiques : **volaille-info.fr**. Elle a également réalisé un **film sur le terrain**, rythmé de **témoignages de professionnels** qui font découvrir leurs métiers, à découvrir sur le blog, les réseaux sociaux et le site interpro-anvol.fr. Enfin, l'Interprofession sera auprès des visiteurs du **Salon de l'Agriculture**, sur le stand 4D 069 où elle proposera échanges et dégustations !

Volaille Française : un modèle exemplaire unique au monde et engagé

La filière des Volailles Françaises a construit un modèle exemplaire unique au monde. Elle se distingue aujourd'hui par la diversité de ses espèces (poulets, dindes, pintades, canards, pigeons, cailles) et par ses modes d'élevages (standard, certifié, bio, Label Rouge). La filière française est **n°1 des élevages en extérieur** en Europe **avec 20 % de volailles élevées en plein air**, contre maximum 5 % dans les pays voisins.

De plus, la filière poursuit ses engagements volontaires dans le cadre de son **Plan Ambition 2025** pour répondre aux attentes des **consommateurs-citoyens**. Les professionnels ont en particulier dépassé leurs objectifs en matière de **réduction de l'utilisation des antibiotiques** : ils sont déjà à **-60,5 % par rapport à 2011** alors qu'ils s'étaient fixé -60 % à horizon 2025 ! Ils ont également fait d'importantes avancées en matière de déploiement des audits sur les bonnes pratiques des élevages. L'application EVA permet ainsi de réaliser l'évaluation de la conformité des élevages au niveau 2 de la **démarche HVE**. De son côté, l'application EBENE, qui se concentre sur le **bien-être animal**, a déjà été adoptée par 600 éleveurs et près de 200 auditeurs externes (vétérinaires ou techniciens).



SOMMAIRE

[APPEL]

L'APPEL DE L'INTERPROFESSION FRANÇAISE DE LA VOLAILLE DE CHAIR AUX CANDIDATS A LA PRESIDENTIELLE

- Lutter contre les importations pour reconquérir le marché français et renforcer la souveraineté alimentaire du pays : les 12 propositions de l'Interprofession

p.5

[CHIFFRES]

LE POULET SURVOLE LE MARCHE DE LA VOLAILLE EN FRANCE

- *Consommation* : davantage de volaille dans les assiettes des Français en 2021
- *Production* : une situation contrastée selon les espèces
- *Importations* : recrudescence d'arrivées de volailles à bas coût

p.8

p.10

p.11

[CONTEXTE]

LE MODELE FRANÇAIS DES ELEVAGES DE VOLAILLES EN PERIL FACE A DES DIFFICULTES HISTORIQUES

- *Matières premières* : des coûts de production records en 2021
- *Influenza aviaire* : un accompagnement économique d'urgence indispensable pour chaque maillon de la filière
- *Vaccination* : la filière inquiète des conséquences sur les exportations d'une expérimentation nationale

p.14

p.16

p.17

[MOBILISATION]

TRANSPARENCE ET PEDAGOGIE : LA FILIERE MOBILISEE POUR ECLAIRER LE CHOIX DES CONSOMMATEURS

- *Origine française* : l'Interprofession demande l'extension de l'obligation d'étiquetage en restauration à toutes les recettes de volailles
- *Film, Blog, Salon de l'Agriculture* : des actions d'information auprès du grand public
- *Manifeste* : tous les acteurs de la société appelés à soutenir les éleveurs de volailles en France

p.19

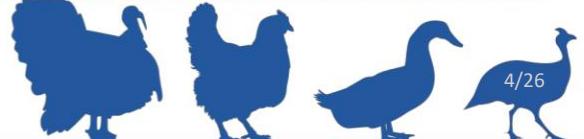
p.21

p.23



[APPEL]

L'appel de l'Interprofession française de la volaille de chair aux candidats à la Présidentielle



LUTTER CONTRE LES IMPORTATIONS POUR RECONQUERIR LE MARCHE FRANÇAIS ET RENFORCER LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE DU PAYS

Les 12 propositions de l'Interprofession des volailles de chair – ANVOL – aux candidats à l'élection présidentielle :

- 1.** **Généraliser la transparence sur l'origine des volailles** en RHD en étendant la récente obligation d'étiquetage des viandes fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées aux viandes transformées et élaborées, pour mettre en avant les démarches qualité et le logo volaille française pour la bonne information des consommateurs, comme c'est déjà le cas dans la distribution.
- 2.** **Appliquer l'exception alimentaire dans les règles de la Commande publique** pour l'achat de produits de volaille en restauration collective et soutenir la production de son territoire ; et **donner aux acheteurs publics les moyens financiers pour qu'ils puissent atteindre les objectifs des lois EGALIM et CLIMAT** (50% de produits de qualité et durable, dont 20% de bio + 60% des viandes durables et de qualité).
- 3.** **Le poulet ne doit plus être une monnaie d'échange dans les accords commerciaux internationaux.** Il faut requérir l'application de clauses miroirs (mesures identiques et non équivalentes) sur les produits importés.
- 4.** **Soutenir, en s'appuyant sur des bases scientifiques, les positions de la filière au niveau européen** en matière de bien-être animal : **maintien de la durée légale actuelle pour le transport des volailles, exclusion du maillon sélection/accouvage du projet d'interdiction de l'élevage en cage, etc.** ; et ce dans l'objectif de préserver la souveraineté alimentaire du pays.
- 5.** **Lutter contre la déforestation en incluant la viande de volaille dans les produits concernés par le projet de règlement européen visant à stopper la déforestation importée.** Le poulet brésilien importé en Europe est en effet un très gros consommateur de soja.
- 6.** **Renforcer l'attractivité des métiers** de la filière avicole dans les établissements scolaires en développant les Certificats de Spécialisations « aviculture » dans les lycées agricoles et en favorisant la diffusion d'informations objectives auprès des enseignants.

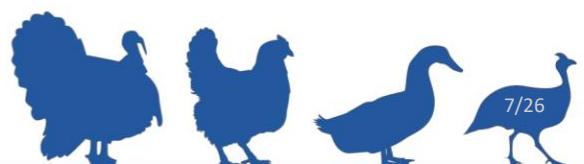


- 7.** **Financer l'installation et la rénovation des poulaillers de tous les modes d'élevage** quels qu'ils soient (standard, certifié, Label Rouge, bio, ...) aux seules conditions de leur cohérence avec la demande du marché, de la viabilité et de la « vivabilité » du projet et du respect de la réglementation en vigueur.
- 8.** **Accompagner la mise en œuvre des stratégies d'atténuation du changement climatique de la filière** en soutenant les actions et les investissements innovants visant à l'amélioration de l'efficacité zootechnique, l'utilisation de matières premières non associées à la déforestation, la limitation de la compétition d'utilisation des terres arables pour l'alimentation animale et la réduction l'utilisation des énergies fossiles.
- 9.** **Accompagner l'adaptation au changement climatique de la filière en soutenant les investissements innovants** dans un objectif d'amélioration de la performance technique, de la performance énergétique, de la compétitivité des élevages et de leur réponse aux attentes sociétales.
- 10.** **Demander aux représentants de l'Union européenne de maintenir la politique de promotion en faveur des produits carnés et de soutenir tous les types de volailles**
- 11.** **Inciter les ONG à porter et soutenir les bonnes pratiques de la filière française** pour lutter contre les importations ne répondant pas aux mêmes exigences de bien-être animal et de qualité sanitaire.
- 12.** **Valoriser auprès de nos concitoyens et riverains la contribution des élevages de volailles à la française, basés sur un modèle familial.**



[CHIFFRES]

Le poulet survole le marché de la volaille en France



CONSOMMATION : DAVANTAGE DE VOLAILLE DANS LES ASSIETTES DES FRANÇAIS EN 2021 !

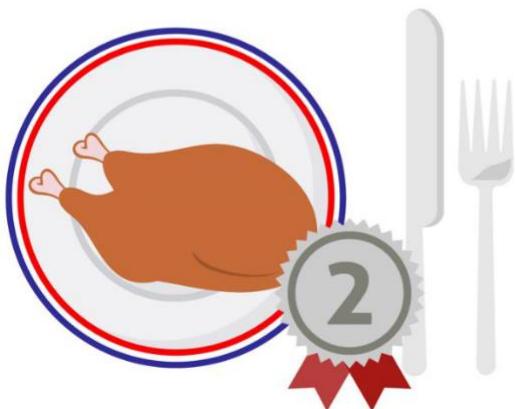
Le poulet : moteur de la hausse de la consommation des volailles en France

Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar
WP pour France Agrimer

En 2021, la **consommation globale des volailles (hors domicile et à domicile)** a augmenté de +1,9 % en volume par rapport à 2020, notamment en raison de la reprise des activités de restauration. Elle s'établit à plus de **1,92 million de tonnes** sur l'année, tous circuits confondus. Elle est largement tirée par la hausse des ventes de **poulets** : +5,4 % vs 2020. En revanche, la consommation des autres volailles a reculé : -7,8 % pour les **dindes**, - 7,7 % pour les **canards** et -7,7 % pour les **pintades**.



LA FRANCE :
2^e pays consommateur de volailles de l'Union Européenne



Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat © ADOCOM-RP

Rappel 2020

La France : 2^e pays consommateur de volaille de l'Union européenne

(Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat)

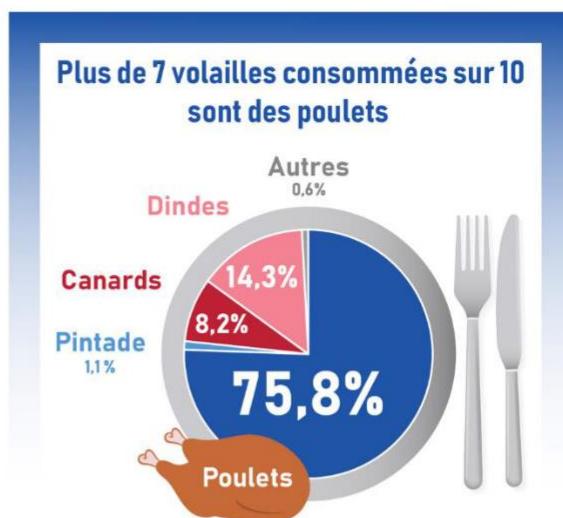
En 2020, avec la crise de la Covid-19 et les difficultés liées à la restauration, la consommation totale de volaille était quasiment restée stable à 1,88 million de tonnes en France, contre environ 1,90 million en 2019 (+1,9 % vs 2018). Avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la France est devenue le 2^e pays consommateur de volaille en Europe, derrière l'Allemagne.



Plus des trois quarts des volailles consommées en France sont des poulets

(Source : Itavi d'après SSP - 2021)

En 2021, les poulets confirment leur place de volaille la plus consommée en France. Ils représentent en effet plus des trois quarts (75,8 %) des volailles consommées en France. Les dindes arrivent en deuxième position ; elles correspondent à 14,3 % des volailles vendues. Le canard occupe la 3^e marche du podium avec 8,3 % des volailles vendues en France, devant la pintade (1,1 %) et les autres volailles sont à 0,6 % (cailles, pigeons).



Source : ITAVI d'après SSP - 2021 © ADOCOM-RP

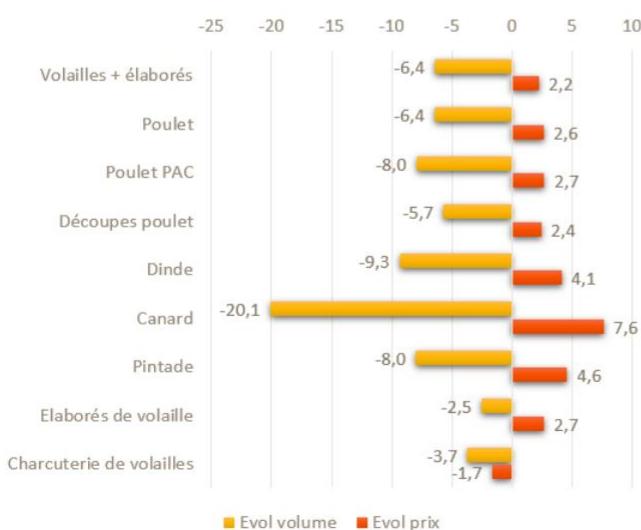
Zoom sur la consommation à domicile : les achats de volailles en hausse par rapport à 2019, avant la crise

(ITAVI d'après Kantar Worldpanel)

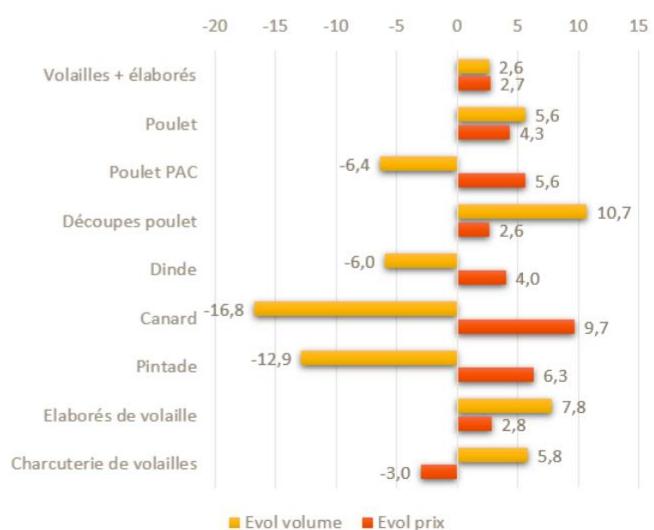
Si les ventes des volailles en magasin sont en recul de -6,4 % en volume en 2021 vs 2020, c'est en raison d'une année 2020 atypique, marquée par les confinements et une explosion soudaine des ventes de volailles pour la consommation à domicile.

En revanche lorsque l'on compare les achats des ménages avec l'avant-crise, c'est-à-dire 2019, les achats de volailles sont en hausse de +2,6 %, tirées par le **poulet** qui enregistre une augmentation de +10,7 %. Ce « retour à la normale » est confirmé par le succès des **élaborés de volailles**, en progression de +7,8 % en 2021 vs 2019, ce qui témoigne d'une reprise des habitudes des consommateurs, qui passent moins de temps en cuisine et s'orientent davantage vers des repas préparés rapidement.

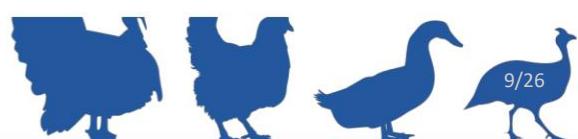
Évolution des achats des ménages pour la consommation à domicile de volailles, 2020/2021



Évolution des achats des ménages pour la consommation à domicile de volailles, 2019/2021



Source : ITAVI d'après KantarWorldpanel pour FranceAgriMer

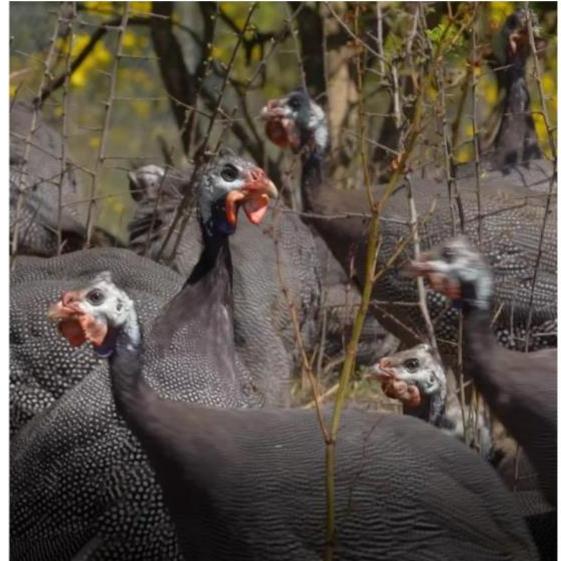


PRODUCTION : UNE SITUATION CONTRASTEE SELON LES ESPECES

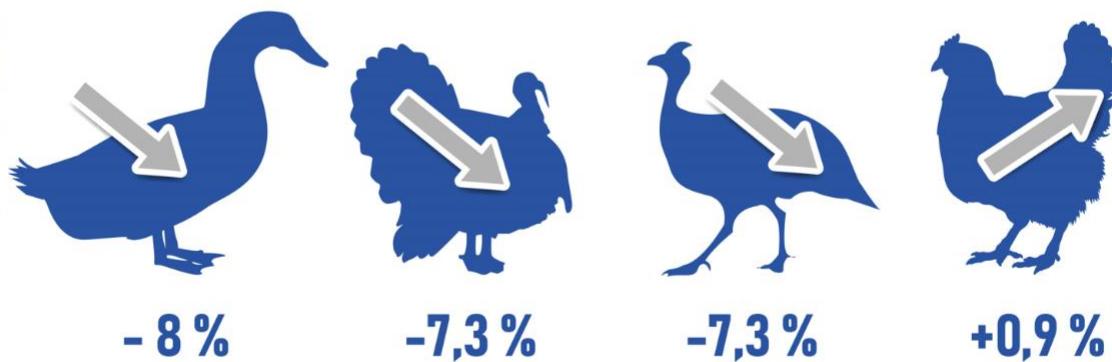
La diversité des espèces élevées en France en danger

En 2021, si la production de volailles a globalement diminué en France de -1,8 % par rapport à 2020, les situations sont variables selon les espèces. En effet, la production de poulets est la seule à avoir progressé, à +0,9 % vs 2020. Dans le même temps, toutes les autres espèces ont vu leur production diminuer : -7,4 % pour les dindes, -8 % pour les canards et -7,3 % pour les pintades.

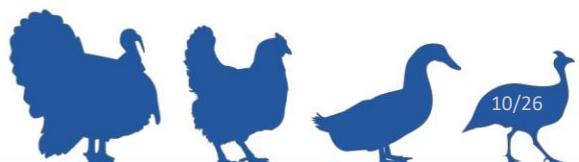
Du côté des **volailles festives**, les mises en place de Label Rouge enregistrent une certaine stabilité en 2021 (+1% vs 2020 et -1% vs 2019). L'année a été particulièrement marquée par le succès des poulardes (+12 % vs 2020) et le maintien des chapons (chapon +1 % vs 2020 ; chapon de pintade +1%).



Évolution de la production de volailles en 2021 vs 2020



Source : Anvol - Itavi d'après SSP © ADOCOM-RP



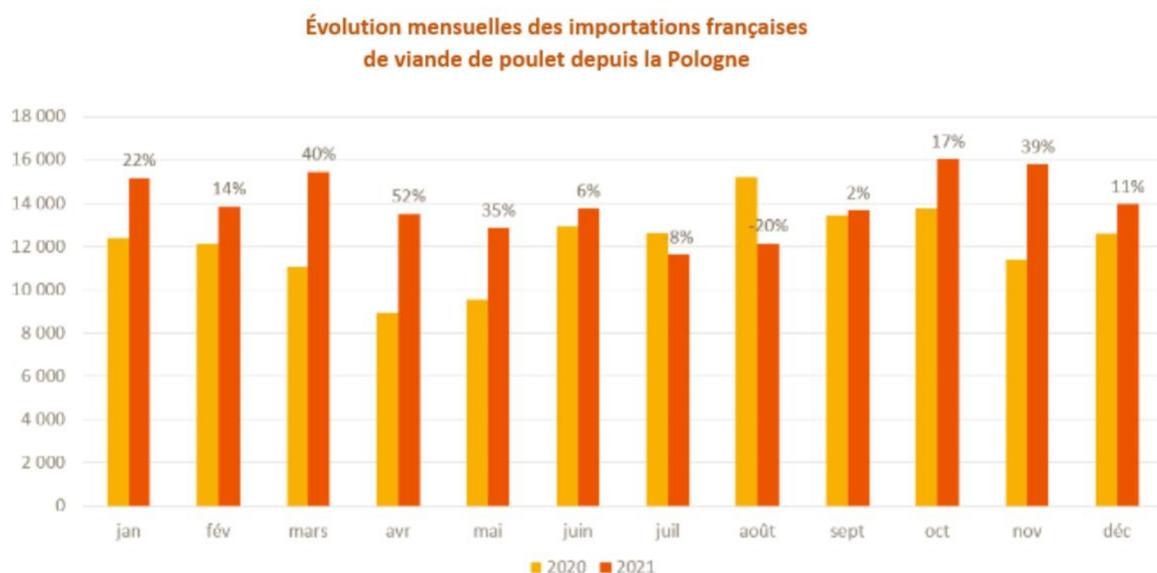
IMPORTATIONS :

RECRUDESCENCE D'ARRIVEES DE VOLAILLES A BAS COUT

2021 : les importations repartent à la hausse après une année 2020 atypique

Avant la Covid-19, déjà près de 9 Français sur 10 (89 %) disaient préférer consommer de la volaille française plutôt qu'étrangère, dans une enquête de 2019 (APVF /OpnionWay). Cette attente s'est renforcée avec la crise.

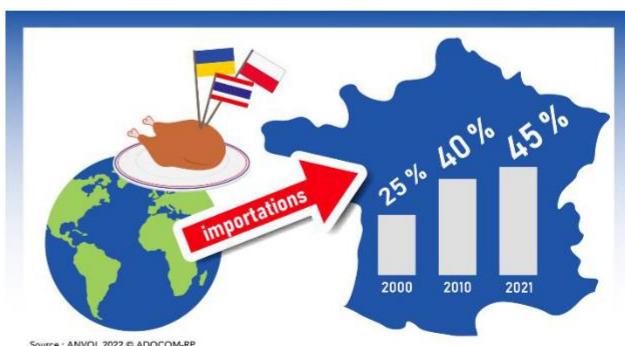
Pourtant, après un léger repli sur l'année atypique de 2020, les importations de volailles sont reparties à la hausse en 2021. Elles ont augmenté de +4 points vs 2020. Sur l'année 2021, 38 % des volailles consommées en France ont été importées, contre 34 % en 2020. Les volailles en provenance de Pologne sont en particulier en forte augmentation, avec des pics à +40 % en mars et +39 % en novembre par rapport aux mêmes mois de 2020.



45 % des poulets importés en France

Sur l'ensemble des volailles, les poulets sont les plus touchés par les importations. En 2021, elles ont augmenté de 18,2 % par rapport à 2020. En 2021, 45 % des poulets consommés en France provenaient de pays étranger, contre 41 % en 2020. Le phénomène est moindre pour les dindes, dont 18 % sont importées, les canards (10 %), tandis que les pintades ne sont pas du tout concernées.

Les importations de poulets ont fortement augmenté ces 20 dernières années : elles n'étaient encore que de 25 % en 2000. L'objectif de la filière est aujourd'hui d'offrir aux consommateurs

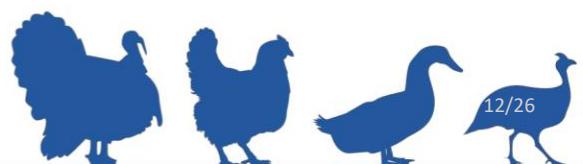
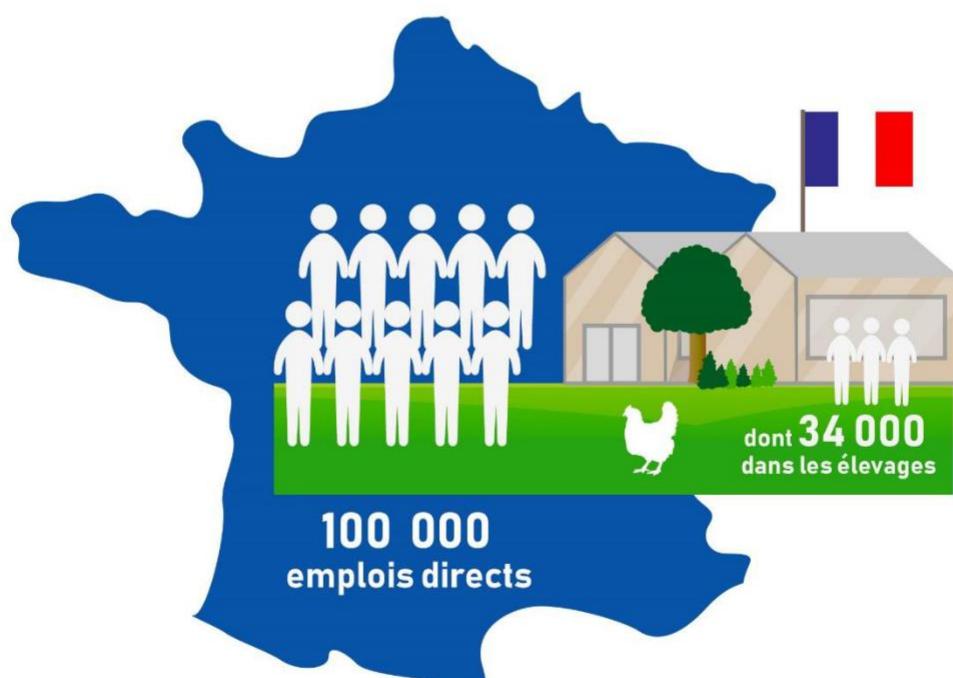


français du poulet pour toutes les occasions de consommation et de rependre des parts de marché sur l'importation. Pour lutter contre les importations, l'Interprofession propose notamment l'application des clauses miroirs pour n'autoriser que les importations de volailles soumises à des réglementations identiques et non pas équivalentes à celles appliquées volailles françaises.

Accord Europe/MERCOSUR : un accord à ne pas ratifier

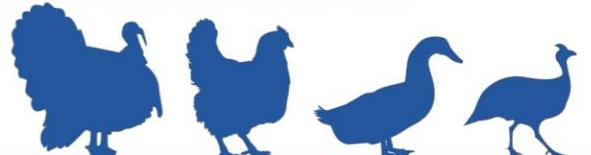
Dans un contexte de hausse des importations, l'Interprofession des Volailles Françaises ne comprendrait pas la ratification de l'accord commercial entre l'Europe et les pays du Mercosur. L'enjeu est la souveraineté alimentaire de l'Europe et en particulier de la France. L'ouverture de nouveaux contingents reviendrait à mettre en concurrence des filières ne respectant pas les mêmes exigences sur les bonnes pratiques d'élevages.

Le Gouvernement doit maintenir sa position, à savoir ne pas ratifier cet accord.



[CONTEXTE]

Le modèle français des élevages de volailles face à des difficultés historiques



MATIERES PREMIERES : DES COUTS DE PRODUCTION RECORDS EN 2021

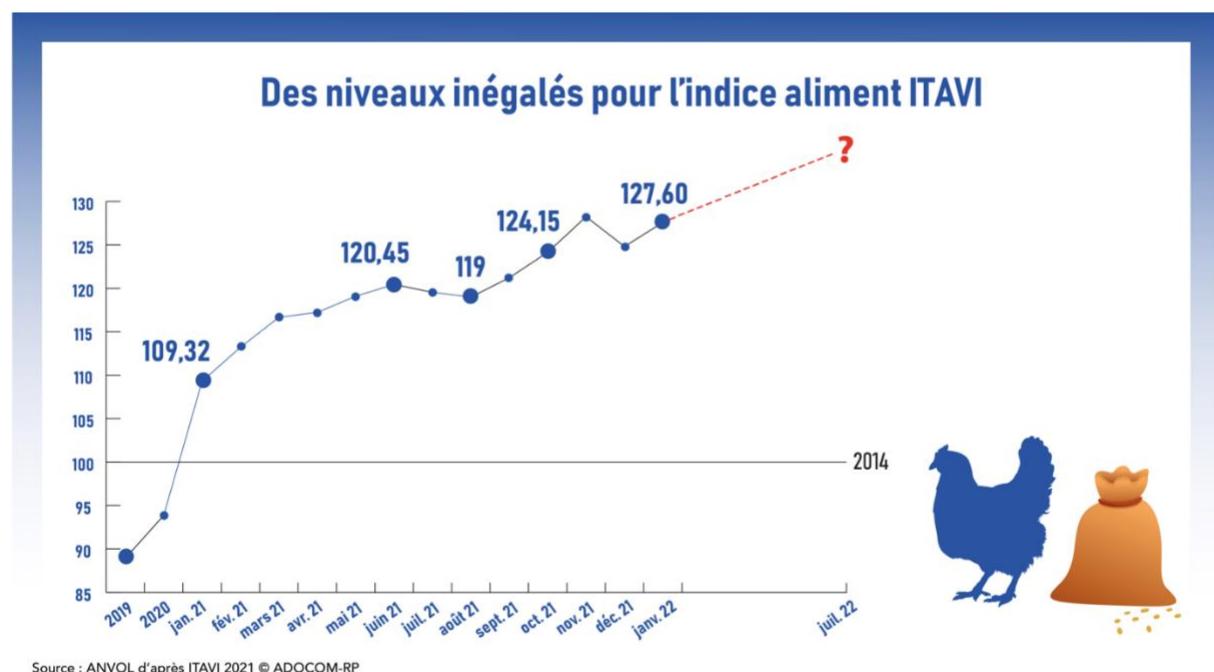
Flambée des coûts de production

Depuis le début de l'année 2020, les éleveurs sont confrontés à la hausse des cours des matières premières composant l'alimentation de leurs volailles. Les cours ont fortement progressé sur les marchés mondiaux.

En janvier 2022, l'indice ITAVI est supérieur de 43,5% par rapport à la moyenne de 2019. En 1 an, janvier 2021 à janvier 2022, l'indice ITAVI a augmenté de +17 %.

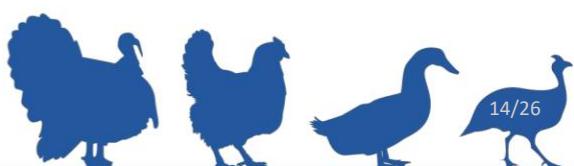
	indice Poulet
2019	88,94
2020	93,87
janv-21	109,32
déc-21	124,82
janv-22	127,6

Cette flambée a une incidence très importante puisque l'alimentation représente de 60 à 65 % du coût total de la production d'une volaille. Et, d'après les prévisions de l'ITAVI, la situation devrait se poursuivre jusqu'à l'été.



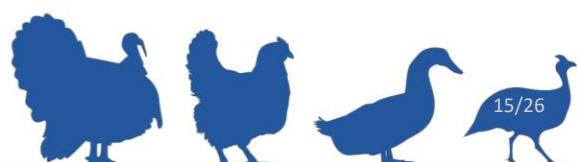
Hausse généralisée des coûts annexes

De plus, au même titre que tous les autres secteurs, les professionnels de la filière des volailles de chair sont également confrontés à la hausse généralisée des coûts liés à l'énergie, au transport, aux emballages ... ainsi qu'à la hausse des matériaux de construction qui handicape la rénovation et l'installation des poulaillers.



Les éleveurs en première ligne avec la contractualisation

L'interprofession demande à l'ensemble des maillons de la filière de prendre en compte l'évolution de ces indicateurs et la hausse importante du coût de production. Il s'agit d'assurer la pérennité de l'activité des éleveurs de volailles, l'approvisionnement du marché et de préserver la diversité des volailles françaises. En effet, dans la filière volaille, un mécanisme de contractualisation, lie les producteurs et les transformateurs. Aussi, il est important que les hausses de coût de production soient répercutées jusqu'au dernier maillon.



INFLUENZA AVIAIRE : UN ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE D'URGENCE INDISPENSABLE POUR CHAQUE MAILLON DE LA FILIERE

Début février, l'Interprofession française de la volaille de chair a alerté le ministre de l'Agriculture sur la situation des professionnels de la filière, confrontés à leur 4^e crise consécutive d'influenza aviaire. Mobilisés sur le terrain avec les autorités compétentes, en particulier dans le Sud-Ouest, ils restent solidaires et luttent chaque jour pour endiguer l'épidémie et sortir au plus vite de la crise. Cependant, tous les maillons sont aujourd'hui en grandes difficultés et doivent être soutenus pour réussir à passer le cap. Éleveurs, fabricants de nutrition animale, couvoirs et abattoirs : aucune entreprise n'est épargnée.

En outre, si l'Interprofession salue le versement rapide des avances de fonds par l'État aux éleveurs dans le cadre des indemnisations sanitaires, elle estime indispensable que les données qui serviront à calculer le solde soit réévaluées face à la hausse vertigineuse des coûts de production dont ils sont victimes, en raison notamment de la flambée des cours des matières premières. Dans le cadre des indemnisations pour les pertes économiques, l'Interprofession sollicite un versement rapide des avances aux éleveurs, en grande détresse financière et psychologique.

Par ailleurs, l'Interprofession demande au Ministre de lui garantir que les entreprises d'accouvage, de nutrition animale et les abattoirs seront également accompagnées au regard de leurs pertes et de leurs spécificités. Il est notamment essentiel que les indemnisations pour les pertes économiques des abattoirs soient adaptées à la structure de ce maillon dans la filière volaille de chair, composé de multiples entités, dont certaines touchées dans leur presque totalité.

De plus, Anvol souligne que sans le versement d'avance, les professionnels de l'accouvage et de l'abattage ne pourront pas faire face à leurs problématiques pour assurer la pérennité de leurs activités.



VACCINATION :

LA FILIERE INQUIETE DES CONSEQUENCES

SUR LES EXPORTATIONS D'UNE EXPERIMENTATION NATIONALE

L'Interprofession des volailles de chair soutient l'ambition du ministre de l'Agriculture de mener une phase expérimentale de vaccination contre l'influenza aviaire. Cependant, les professionnels soulignent qu'un accord préalable des pays destinataires des animaux et produits de la filière est indispensable à la mise en route d'un tel projet.

Par ailleurs, la filière estime risqué d'annoncer, en parallèle, le lancement d'une étude expérimentale en France, dans des élevages, et celui d'un travail visant à convaincre les pays européens afin de définir un cadre communautaire sur la vaccination.

En effet, cette stratégie, ou en tout cas la communication qui en est faite, conduit à positionner la France en première ligne sur l'expérimentation vaccinale. Les partenaires internationaux de la filière volaille française ont ainsi entendu que la France allait vacciner dans les prochaines semaines, alors qu'aucun cadre européen n'a encore été défini et qu'aucun autre État membre n'est inscrit dans la même démarche (si ce n'est les Pays-Bas, mais dans un cadre expérimental différent).

L'Interprofession estime tout d'abord nécessaire de convaincre ses partenaires européens avant d'annoncer le lancement d'une expérimentation française à grande échelle.

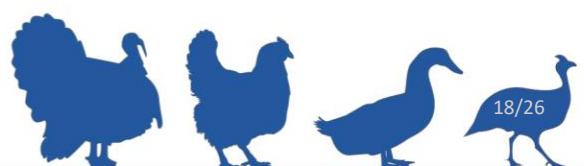
Certains clients des entreprises exportatrices sont d'ores et déjà très inquiets de la situation et une telle expérimentation, si elle devait se limiter à la seule France, entraînerait une perte du chiffre d'affaires réalisé à l'export, remettant en cause l'implantation des entreprises de génétique en France, avec pour conséquence la délocalisation et l'implantation de leur potentiel de production dans d'autres pays européens ou dans des pays tiers. Elle pourrait aussi remettre en cause les équilibres existants entre les produits consommés sur le sol national (filets...) et les morceaux davantage exportés (ailes...), garants de l'équilibre économique des entreprises de transformation.

La filière demande une communication commune et prudente avec le ministre sur le sujet. Des décisions trop hâties pourraient en effet mettre en péril le maillon « sélection » en France, en particulier pour les souches rustiques de volailles (Label Rouge et Bio) dont la France est le leader incontesté. À l'heure où la Commission européenne pousse à la diversification et au développement des souches alternatives, dans le cadre du "Green Deal", la France pourrait sortir du jeu mondial et donc européen.



[MOBILISATION]

Transparence et pédagogie : la filière mobilisée pour éclairer le choix des consommateurs



ORIGINE FRANÇAISE :

L'INTERPROFESSION DEMANDE L'EXTENSION DE L'OBLIGATION D'ETIQUETAGE EN RESTAURATION A TOUTES LES RECETTES DE VOLAILLES

Le 1^{er} mars, le décret obligeant les professionnels de la Restauration Hors Domicile à indiquer l'origine française de toutes leurs viandes, y compris de la volaille, entrera en vigueur. Anvol se félicite de cette victoire pour la filière, mobilisée pour lutter contre la concurrence sauvage des importations à bas coût, qui vont jusqu'à atteindre près de 80 % des approvisionnements des établissements de restauration.



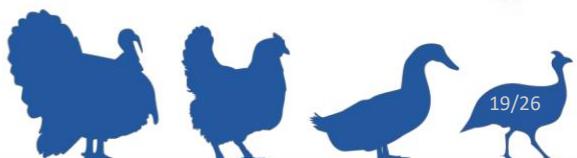
L'Interprofession espère que les restaurateurs appliqueront rigoureusement et dans les meilleurs délais cette nouvelle mesure d'étiquetage afin de contribuer à mettre en valeur le savoir-faire exemplaire des professionnels de la Volaille Française. ANVOL encourage d'ailleurs les clients à systématiquement s'informer sur l'origine des viandes indiquée sur les menus et les cartes afin d'éclairer leur choix.

Désormais, c'est avec impatience que les professionnels de la Volaille Française attendent que cette obligation d'identification de l'origine française des viandes en RHD s'étende aux viandes transformées et élaborées. Le décret est en effet limité aux viandes fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées. C'est aussi avec détermination qu'Anvol œuvrera pour étendre ces obligations dans toute l'Union européenne, dans le cadre de la stratégie « De la fourche à la fourchette ».

« Volaille Française » : en savoir plus sur le logo déjà présent en magasins

En magasin, les Français disposent déjà d'un moyen simple et efficace de reconnaître les volailles nées, élevées, nourries, abattues, découpées et transformées en France : le logo « Volaille Française ». Il s'agit d'un logo officiel, qui a été créé par les professionnels avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. En rayon, près de 7 volailles sur 10 affichent ce point de repère et c'est également le cas pour plus de 4 produits transformés sur 10.

Il garantit que tout le parcours de la volaille a bien eu lieu en France et qu'elle a donc bénéficié du savoir-faire reconnu des



professionnels de la filière avicole française et de leur volonté de fournir les meilleures volailles possibles, dans les meilleures conditions !

Les exigences du cahier des charges « Volaille Française » vont au-delà de la réglementation, qui est déjà très stricte et scrupuleusement respectée par les professionnels de la filière avicole en France. L'estampille Volaille Française est le témoin et la garantie d'une production fiable, effectuée dans le respect de la charte d'utilisation qui définit des critères précis en matière de :

- Bien-être animal dans le respect des normes françaises et européennes,
- Respect de l'environnement,
- Traçabilité des productions,
- Sécurité alimentaire,
- Sécurité sanitaire,
- Politique sociale responsable.

Le respect de la Charte "Volaille Française" est régulièrement contrôlé. Le logo impose en effet des règles strictes en matière de traçabilité et de qualité des produits, qui sont vérifiées par l'intermédiaire de contrôles planifiés et aléatoires, effectués par un organisme de contrôle indépendant accrédité par l'Etat.



FILM, BLOG, SALON DE L'AGRICULTURE : DES ACTIONS D'INFORMATION AUPRES DU GRAND PUBLIC

Mise en ligne d'un blog pour tout savoir sur les volailles de chair : volaille-info.fr

L'Interprofession des volailles de chair – ANVOL – vient de lancer un nouveau blog destiné au grand public. Il s'agit de permettre à tous les curieux de trouver des informations précises et faciles d'accès sur la vie de la filière française et ses particularités ainsi que de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur le secteur et ses produits.

Ce nouvel espace web aborde de nombreuses thématiques reflétant le quotidien des femmes et des hommes travaillant dans la filière : pratiques d'élevage, bien-être animal, alimentation des animaux, certifications, labels, traçabilité, etc. Il propose également de nombreuses informations pratiques pour apprendre à lire l'étiquette d'une volaille, connaître les garanties apportées par le logo Volaille Française, se familiariser avec bienfaits de la viande de volaille, etc. De plus, il fournit des éléments permettant de comprendre l'importance de la filière en France avec des chiffres clés sur la consommation, la production ou les importations.

Régulièrement mis à jour, ce blog permet d'obtenir des informations objectives sur la filière, ses métiers, ses produits.

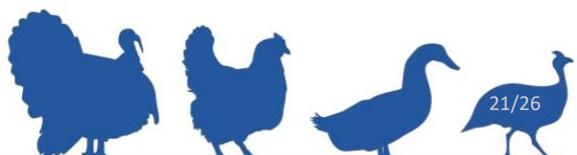
Volaille info

L'ELEVAGE LE BIEN-
ETRE ANIMAL MARQUAGE,
ÉTIQUETAGE ET
TRAÇABILITÉ CERTIFICATIONS ET
LABELS AVICOLES ALIMENTATION ET
SANTE DE L'HOMME MARCHÉ DE LA
VOLAILLE ET CHIFFRES-
CLÉS EN SAVOIR
PLUS

LA DINDE BLANCHE: GRANDE DAME DES ÉLEVAGES FRANÇAIS

LA VIANDE DE VOLAILLE: UNE ENVOLEÉE DE BIENFAITS!

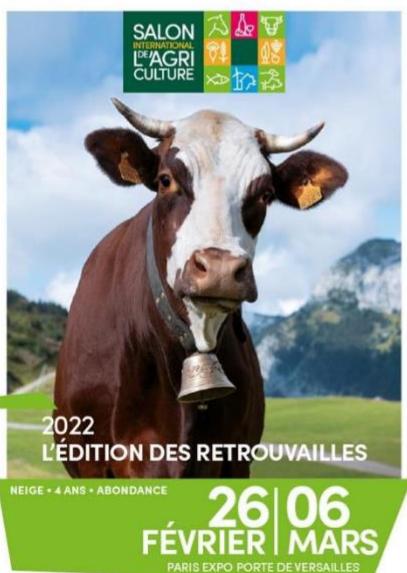
ÉLEVEUR DE POULETS: ENQUÊTE SUR UN MÉTIER-PASSION



Réalisation d'un film sur la filière : « Volailles françaises : les coulisses d'un modèle unique au monde »

L'Interprofession vient de réaliser un film de 10 minutes sur la filière française des volailles de chair et ses spécificités. La vidéo, notamment visible sur le nouveau blog volaille-info.fr ainsi que sur le site interpro-anvol.fr et les réseaux sociaux, met en valeur le modèle unique au monde de cette filière, en particulier en termes de diversité des espèces, de diversité des modes d'élevage, d'exigence sanitaire, d'engagement en faveur du bien-être animal ...

Réalisé sur le terrain et basé sur les témoignages de professionnels, le film aborde de nombreux thèmes pour comprendre la filière, parmi lesquels : l'accouvage, les espèces élevées en France, la qualité sanitaire, le bien-être animal, l'alimentation des volailles, la volaille en restauration ... Le film présente également les engagements du Pacte Ambition Anvol 2025 pour répondre aux nouvelles attentes sociétales.



Les professionnels des volailles françaises à la rencontre du grand public au Salon de l'Agriculture

Du 26 février au 6 mars, les professionnels des volailles françaises seront présents au Salon de l'Agriculture pour échanger avec les visiteurs, sur un stand de 36 m² (Stand 4D 069), partagé avec les acteurs de la filière des Œufs de France. Ils seront à la disposition du public pour répondre aux questions et présenter la réalité de leurs métiers. Les visiteurs seront également invités à participer à des animations culinaires autour de la volaille, les 27 février et le 3 mars. Tout au long de ses journées, des recettes de bouchées de toutes les espèces de volailles seront réalisées sur place par des Chefs qui inviteront les visiteurs à les déguster.



MANIFESTE :

TOUS LES ACTEURS DE LA SOCIETE APPELES A SOUTENIR LES ELEVEURS DE VOLAILLES EN FRANCE

Face à la très forte pression des importations, les femmes et les hommes du secteur ont lancé cet automne un appel à tous les acteurs de la société française. Il s'agit de renforcer la dynamique qui leur permettra de continuer à évoluer afin de répondre à toutes les attentes du marché français avec un large choix de volailles françaises adapté aux différents budgets et moments de consommation. Pour y arriver, la France a aujourd'hui besoin de rénover ses poulaillers ou d'en installer de nouveaux sur son territoire afin d'augmenter son offre locale en volailles standards, Label Rouge ou bio. Pour soutenir ces installations qui vont contribuer à la souveraineté alimentaire du pays et à la vitalité des zones rurales, les professionnels demandent à tous de s'engager.

Afin de préserver cette filière, ses initiatives et la souveraineté alimentaire de la France, les professionnels de la filière des Volailles Françaises en appellent aux :

- **Consommateurs à s'informer sur l'origine de leurs volailles.** La filière leur demande de s'informer sur l'origine des volailles qu'ils consomment, que ce soit dans les magasins ou les restaurants. Pour reconnaître une Volaille Française, rien de plus simple, il suffit de repérer le logo bleu, blanc, rouge : « Volaille Française ». Et, si le logo n'est pas affiché, les consommateurs ne doivent pas hésiter à demander d'où elle provient !
- **Citoyens à accepter l'installation de nouveaux poulaillers dans leur village.** Afin de fournir des Volailles Françaises aux Français, les professionnels de la filière doivent pouvoir installer de nouveaux poulaillers sur l'ensemble du territoire. Sans nouvelles installations, les professionnels seront dans l'incapacité de répondre à la demande du marché et les importations de volailles continueront de se développer.
- **Maires à ouvrir le dialogue entre éleveurs et habitants.** Les élus locaux doivent créer un environnement favorable aux échanges sereins entre éleveurs et riverains. Les éleveurs doivent pouvoir exposer leurs arguments devant les citoyens. Il revient au maire le rôle d'arbitrage des débats. Il s'agit de dépassionner le débat lorsqu'un éleveur souhaite rénover ou installer des poulaillers sur un territoire. Cette activité participe à la vitalité économique et permet de lutter contre la désertification des campagnes.



- **Conseillers régionaux à financer indistinctement tous les modes d'élevages, respectueux de la réglementation.** L'installation de nouveaux poulaillers, qu'ils soient bio, standard ou plein air est indispensable pour que la filière française puisse fournir le marché français en volailles.
- **Pouvoirs publics à aider toutes les chaînes de production des Volailles Françaises.** Afin de contribuer à la souveraineté alimentaire du pays, tous les types de Volailles Françaises ont besoin du soutien du Gouvernement, qu'elles soient standards ou plein air. L'intégralité des chaînes de production doit pouvoir subsister sur le territoire : couvoirs, élevages et abattoirs.
- **Représentants de l'Union européenne à promouvoir tous les types de volailles.** L'Union européenne doit continuer à inclure tous les systèmes d'élevages dans ses campagnes de promotion afin que les Européens et les Français puissent disposer de volailles pour toutes leurs occasions de consommation. De plus, les représentants de l'Union européenne doivent s'opposer aux accords commerciaux internationaux qui favorisent l'importation de viandes de volaille qui ne respectent pas les mêmes garanties que les volailles françaises.
- **Forces de l'ordre et la justice à considérer la détresse des éleveurs.** Victimes d'effractions, d'actes de malveillance et de tentatives d'intimidation de la part de certains militants, les femmes et les hommes dont le métier consiste à proposer les meilleures Volailles Françaises aux consommateurs doivent être accueillis avec bienveillance lors de leurs dépôts de plainte. Tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour protéger les éleveurs, leurs équipes, leurs familles et leurs animaux face aux menaces et aux attaques. La loi doit être appliquée pour que les actions illégales soient sanctionnées en tant que telles.
- **Médias à refléter la réalité des élevages des Volailles Françaises.** La filière demande aux médias de donner une image juste et équilibrée de la filière en vérifiant de façon systématique les informations diffusées par les activistes. La filière demande aux journalistes de diversifier leurs sources afin de bénéficier d'informations éclairées sur la réalité des métiers liés aux Volailles Françaises. Il est indispensable que tous les points de vue aient la possibilité de s'exprimer. Les représentants de la filière se tiennent à leur disposition pour leur fournir toutes les données dont ils ont besoin.
- **Enseignants à intéresser leurs élèves et étudiants aux filières d'élevage et en particulier à la filière des Volailles Françaises.** Dans les formations générales, la filière appelle les enseignants à dispenser des informations honnêtes, fiables et équilibrées tout au long de la vie scolaire des jeunes générations et à ne pas ouvrir les portes de l'école de la République aux communications des antispécistes, d'ailleurs interdites par les Pouvoirs publics. Dans les cursus agricoles, l'enseignement sur la filière des volailles doit être dispensé au même titre que les autres élevages afin



de développer les connaissances des jeunes générations et de susciter leur intérêt pour la Profession.

- **ONG de défense des animaux à reconnaître les progrès des éleveurs et à encourager leur bonne volonté.** Par ailleurs, la filière demande aux extrémistes animalistes d'arrêter de caricaturer le secteur et de systématiquement s'opposer à toutes les initiatives prises par les professionnels des Volailles Françaises, qu'elles concernent leurs élevages standards ou plein air. Le temps est venu de cesser la désinformation, l'intimidation voire les actions violentes pour passer à une démarche constructive.



À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accouvage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.



[@Interpro Anvol](#)
[Interprofession ANVOL](#)
[ANVOL](#)
